



Le Cap d'Aout

Val d'Azun



Un superbe belvédère sur les vallées d'Azun et de l'Ouzoum dominées par l'imposant massif des Gabizos.

Un lieu idéal pour profiter du vol des rapaces.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 1 h 45

Longueur : 4.0 km

Dénivelé positif : 206 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

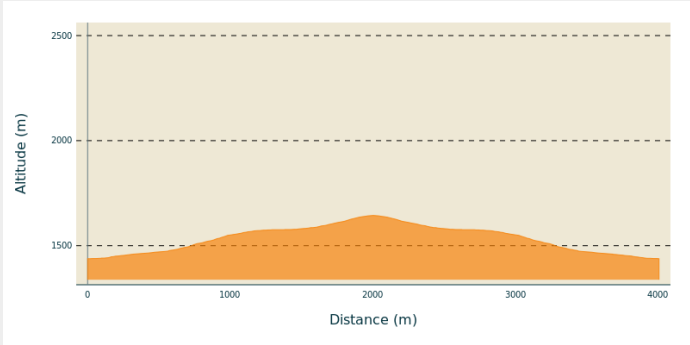
Thèmes : Collets et Sommets, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics

Itinéraire

Départ : Col du Soulor - Parking inférieur
Arrivée : Col du Soulor - Parking inférieur
Balisage : PR
Communes : 1. Arrens-Marsous
2. Arbéost

Profil altimétrique



Altitude min 1438 m Altitude max 1644 m

Du parking inférieur (location VTT et Trotinettes électriques), emprunter la piste qui se dirige vers un bosquet de conifères. Avant d'atteindre les arbres, la piste effectue une grande boucle vers la gauche, puis immédiatement une seconde boucle vers la droite.

1. Dans cette deuxième boucle (borne directionnelle), quitter la piste à gauche pour remonter en direction du col du Soulor, en passant devant la cabane d'arrivée de la tyrolienne.
Une piste herbeuse prend le relais, longe un bouquet d'épicéas et débouche rapidement sur les bâtiments du **col du Soulor**.

2. A la borne directionnelle n°44, emprunter à droite la piste qui entame une montée assez raide.
La piste continue sa montée régulière et longe les éboulis rocheux du Cap d'Aout et atteint le **plateau d'Aout** (borne directionnelle n°40).
Poursuivre toujours sur la piste qui monte, longe une rangée de conifères et amorce un grand virage à droite ouvrant un large panorama.

3. Dans ce virage quitter la large piste, pour emprunter une piste moins large sur la droite (borne directionnelle n°41).
Depuis cette piste deux options s'offrent aux promeneurs :
-La première est de monter directement à droite par une sente discrète et raide jusqu'au sommet.
-La seconde est de poursuivre en faux plat sur la piste et juste avant que celle-ci ne redescende, monter à droite dans la pente herbeuse (pas de réel sentier, mais un cheminement évident vers le sommet).

4. Arrivée au **Cap d'Aout (1654m)** et son panorama à 360° sur les sommets et vallées environnantes.

> **Retour** : par le même itinéraire.
> **Variante** : possible en allongeant le parcours jusque vers le lac de Soum situé à environ 30 min de marche du Cap d'Aout.



🦅 La migration des oiseaux (B)

Le col du Soulor est un important couloir de passage migratoire pour nombre d'espèces d'oiseaux.

De mi-juillet à fin septembre, c'est la période la plus propice pour observer les migrations d'oiseaux dites d'automne, en route vers l'Espagne ou l'Afrique.

Parmi les rapaces migrateurs, les Milans noirs sont parmi les premiers à ouvrir le bal en milieu d'été. Il en passe sur la période plusieurs dizaine de milliers... avec un pic autour de la mi-août.
Autres rapaces observables en migration, les milans royaux, bondrées apivores et autres circaètes Jean-le-Blanc sont fréquents.

Les rapaces ne sont bien sûr pas les seuls à migrer vers le sud : cigognes blanches et cigognes noires, grues cendrées, petits passereaux ou pigeons ramiers...

Les espèces observables au-dessus du col du Soulor sont très nombreuses, sans oublier les observations d'espèces sédentaires tels le vautour fauve, le gypaète barbu ou l'aigle royal.

Chaque été, l'association Oiseaux cols libres mène sur place une étude et des comptages. Vous pouvez rencontrer les bénévoles présents sur place tous les jours et profiter de leurs savoirs et connaissances immenses qu'ils se feront un grand plaisir de vous partager.

Sorties accompagnées "Rapaces au Soulor"

Chaque semaine en été, le Bureau montagne du Val d'Azun propose des sorties accompagnées à la découverte des rapaces au col du Soulor.

> Renseignement et réservation auprès de l'**Agence Touristiques des Vallées de Gavarnie** ou à la Maison du Val d'Azun à Arrens.

Crédit : (c) Julien Liron

Sur votre route...



L'Espace Nordique du Val d'Azun (A)

De décembre à mars, les pistes du Soulor (et du col de Couraduque à Aucun) sont dédiées à la pratique du ski de fond et des raquettes. C'est le plus grand domaine nordique des Hautes-Pyrénées avec 90 km de pistes entre grands espaces et forêts de sapins.

Sur la période d'ouverture des pistes de ski de fond et raquettes, l'accès au site est réglementé (renseignez-vous avant de vous y engager).

> Retrouvez toutes les infos de la Station du Val d'Azun : www.station-valdazun.com

Sur votre route...



L'Espace Nordique du Val d'Azun (A)

La migration des oiseaux (B)

Toutes les informations pratiques

⚠️ Recommandations

> Zone pastorale :

-Tenir son chien en laisse.

-Ne pas déranger les animaux, ni s'approcher des troupeaux.

-Patous (chiens de protection des troupeaux) : il est possible que vous rencontriez un troupeau gardé par un ou des chiens de protections (patous) : **si un chien vous approche en aboyant, arrêtez-vous et restez calme** (ne pas courir, crier ou chercher à effrayer le chien), puis lorsque le chien vous a identifié et s'apaise, poursuivez tranquillement et contournez largement le troupeau.

VIDEO : [Chiens de protection et randonneurs, les bons gestes](#)

> Difficulté :

Aucune difficulté technique.

Itinéraire non balisé sur sa partie finale, mais le cheminement est évident par bonne visibilité.

> En hiver :

L'itinéraire se trouve sur l'Espace nordique du Val d'Azun (station de ski de fond et raquettes), généralement ouvert de décembre à mars (selon enneigement).

L'accès aux itinéraires est réglementé lorsque le domaine skiable est ouvert : accès payant, interdiction de cheminer sur les pistes de fond, raquettes aux pieds obligatoires sur les itinéraires raquettes.

Plus d'informations sur : [le site de l'Espace Nordique du Val d'Azun](#).

Comment venir ?

Transports

Navette estivale Argelès-Gazost > Arrens > Col du Soulor :

En saison estivale, le départ de la randonnée est accessible en navette, au départ des villages d'Argelès-Gazost, d'Arras-en-Lavedan, d'Aucun et d'Arrens.

Les navettes circulent uniquement en juillet et août.

Sans réservation préalable.

Tarif : 2 € l'aller / 4€ aller-retour.

[> Consulter les horaires de la navette du col du Soulor.](#)

Parking conseillé

Parking inférieur du col du Soulor (Lieu-dit La Tachouère)

Accessibilité



Chien autorisé en laisse

Départ accessible en transports publics



Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

